

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

▪ **Mode de passation du marché :**

- Marché de fourniture passé selon une procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique),
- Forme du marché : marché unique

▪ **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1/ prix des prestations (80 %)
- 2/ valeur technique et références (20 %)

▪ **Prix :**

Il est ferme et définitif. En cas de modification des prestations décidées par le maître d'ouvrage, le contrat fait l'objet d'un avenant.

▪ **Facturation et paiement :**

Le prix de la prestation sera établi sur la base des conditions économiques du mois d'octobre 2022.

Le paiement sera effectué par mandat administratif (via le portail Chorus Pro).

▪ **Délais :**

Paiement : 30 jours à compter de la réception des factures.

Livraison : décembre 2022 - janvier 2023

▪ **Contenu de la proposition à remettre au candidat :**

Le candidat joindra à son offre toutes les indications utiles et notamment :

- le cahier des charges dûment daté et signé,
- le règlement de consultation daté et signé,
- l'acte d'engagement (ATTRI1) complété et signé,
- ses références pour des prestations de même type.

▪ **Remise des offres :**

Sur la plateforme : <https://www.e-marchespublics.com>

E-mail : contact@ccvo.fr

Adresse : Communauté de Communes du Val de l'Oise
1, route d'Itancourt
02240 MEZIERES-SUR-OISE

Dte limite de dépôt des offres *pour le vendredi 28 octobre 2022 à 12H00*

▪ **Renseignements complémentaires :**

Renseignements administratif ou technique :

Pour obtenir tous les renseignements qui leur seraient nécessaires, les candidats doivent s'adresser à :

Emmanuel COLPART

☎ 03.23.66.86.94

Courriel : contact@ccvo.fr